

Préavis N° 1284 / 2021
au Conseil Communal

Demande de crédit pour la construction d'un skatepark



Table des matières

1.	Préambule	3
2.	Opportunité du projet	4
3.	Emplacement	4
4.	Choix du type de skatepark	6
5.	Développement du projet	8
6.	Description du projet	9
7.	Type de matériaux utilisés	12
8.	Sécurité	12
9.	Procédure	12
10.	Coût du projet	13
11.	Mode de conduite du projet	14
12.	Programme et déroulement des travaux	14
13.	Aides financières	14
14.	Financement, amortissement et charges financières	15
15.	Conclusions	16
16.	Annexes	17

Au Conseil communal de Lutry,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Le présent préavis a pour objectif de demander un crédit d'investissement pour créer un skatepark aux abords des terrains de sports du Grand-Pont en remplacement de l'installation existante.



Zone d'implantation du skatepark

Sur le territoire communal, les infrastructures pour pratiquer ce sport sont limitées à une seule rampe.



Rampe existante

Le but de ce projet est d'augmenter l'offre en matière d'infrastructures pour la pratique de plusieurs activités. En effet, le skatepark est un espace destiné non seulement aux skateboards, mais aussi aux patins à roulettes, aux trottinettes et aux vélos (monocycle ou BMX).

2. Opportunité du projet

Depuis quelques années, il a été constaté que les jeunes ont un intérêt très marqué pour les sports de rue tels que le skateboard, les trottinettes et autres engins à roulettes.

Malgré les réparations effectuées, la rampe actuelle est vétuste et ne peut plus être considérée comme une installation durable au vu de son état. De plus, elle n'offre que très peu de flexibilité.

N'ayant pas d'autres aménagements, à l'exception de la rampe du Grand-Pont, les jeunes ont dû se rabattre dans la cour du collège où ils utilisent bordures, escaliers, mobiliers urbains, etc... Cette utilisation inadéquate dégrade les installations publiques.

Le fait de proposer un lieu, strictement destiné à ces nouveaux sports avec des infrastructures faites spécialement pour les supporter sera un réel plus.

A noter que le skateboard a été reconnu comme discipline olympique et sera présent lors des prochains jeux à Tokyo.



3. Emplacement

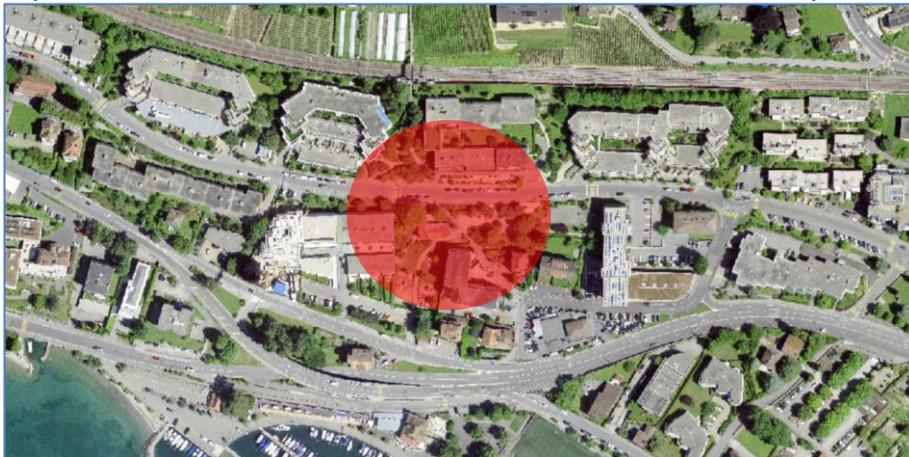
Le choix de l'emplacement est important. Il faut en effet qu'il soit facilement accessible pour les jeunes (transports publics, vélo, roller, etc.), mais aussi un peu isolé pour éviter les problèmes de voisinage. Les cours d'école, places de jeux, terrains de sports, parkings inutilisés et hangars désaffectés sont des endroits propices. Le site choisi, à côté du terrain de beach-volley, représente un emplacement logique et adapté. Néanmoins, les sites suivants ont aussi été évalués :

- Parc du Signal de Bochat
- Parc de Taillepie
- Terrain situé près du réservoir de la Croix
- Zone d'installation des silos à sel

Le parc du Signal de Bochat : cette zone est réservée au futur développement du secteur Corsy-La Conversion au sein duquel le parc Bochat doit conserver son statut de zone verte. La préservation de cet espace vert interdit ainsi toutes constructions.



Le parc de Taillepiéd pourrait être complètement réaménagé pour recevoir un skatepark, mais la proximité des habitations a contribué à l'abandon de cet emplacement.



Le terrain situé près du réservoir de la Croix est une parcelle privée communale. L'emplacement serait idéal pour un skatepark pour autant qu'il soit mieux desservi par les transports publics ce qui n'est malheureusement pas le cas. De plus, la proximité du quartier résidentiel rend son implantation délicate en raison des nuisances sonores. Cet emplacement a été également abandonné.



La zone d'installation proche des silos à sel est également mal desservie par les transports publics malgré une surface suffisante pour accueillir un skatepark. Cet important critère n'est donc pas respecté et il a été décidé de renoncer d'installer cette installation sportive sur cet emplacement.



La zone retenue située près du terrain de beach-volley est donc la plus adaptée. Certes cette installation se réalise au détriment d'une zone verte, mais il est aussi prévu de profiter de ces travaux pour végétaliser la zone située devant le collège du Grand-Pont.

4. Choix du type de skatepark

(Voir en annexe le lexique)

Lors du choix de construction d'un nouveau skatepark, deux types d'aménagement sont possibles:

- Les skateparks "hors-sol" sont constitués d'une surface de roulement généralement en bitume sur laquelle différents éléments (rampe, rails, bowl, etc...) métalliques, en béton préfabriqué ou en bois sont implantés.



Skatepark de Bulle

- Les skateparks "intégrés" en béton forment un tout indissociable et dans lesquels les différents éléments sont directement coulés et construits dans la masse de béton. Ils se composent d'une seule et unique surface uniforme.



Skatepark de Blonay

Après une étude comparative, le choix s'est porté sur la variante skatepark "intégré".

Le béton permet d'obtenir une surface de roulement extrêmement lisse. La sensation de glisse qu'un tel revêtement procure est inégalable. En outre, les différentes rampes étant elles-mêmes réalisées et intégrées dans le béton, la transition entre le sol et l'élément se fait en douceur, sans secousses et sans bruit. Le fait que les rampes et les autres engins soient coulés dans la masse évite qu'ils soient déplacés et mis en scène dans des configurations non souhaitées, voire parfois dangereuses.

De plus, un skatepark semi-enterré en béton permet de limiter au maximum les nuisances sonores qui sont fréquentes avec des modules en métal-bois.

5. Développement du projet

La Municipalité a décidé d'intégrer les utilisateurs de ce futur skatepark au développement du projet. En collaboration avec les écoles, un groupe de jeunes élèves a été formé pour constituer 2 ateliers collaboratifs animés par le mandataire, M. Laurent Golay de l'entreprise LGS Swiss Board Manufacture et spécialiste dans la conception et réalisation de skateparks.



Ateliers collaboratifs

Suite à ces rencontres, les bases du projet ont pu être établies en tenant compte des spécificités des disciplines suivantes :

- Skateboard
- Patin Inline
- Trotinette
- BMX

Il en est ressorti une volonté de pouvoir implémenter les éléments suivants:

- Bowl
- Gap sur la « Vert »
- Marches
- Quarter
- Curbs
- Plans inclinés
- Rails accessibles à tous les niveaux
- Bosses (flow)
- Extensions
- Pyramide
- Courbes « Vert » 3.5m
- Un point d'eau
- Zone de protection

6. Description du projet

Les éléments phares de ce park sont certainement les 2 zones bien distinctes avec le Bowl et son extension ainsi que la partie Street à 2 niveaux avec son volcan à arbre.

Au niveau actuel

- Zone Street 1 (angle Est) : cette partie de street offre de multiples curbs, plans inclinés et courbes très ludiques. Le module inédit est la bosse avec transfert sur le côté (wallride).

Niveau bas (-30cm du terrain actuel)

- Fond de la zone Street 2 (angle Ouest) : le plan incliné avec ses 2 hip et son extension permettront l'entraînement de grandes figures tout en restant accessible aux plus petits pour leur apprentissage. Le manual pad avec son entrée kink, son escalier et ses 2 rails feront des heureux parmi les adeptes du skate urbain.

Niveau haut (+90cm du terrain actuel)

- Le Bowl a une profondeur de 1.4m avec une extension (craddle) et une forme permettant de multiples lignes de ride, transferts, entrées (drop) et sorties. Il a également un large spine pour passer dans la zone street 1. La plateforme autour du Bowl sera englobée par des talus herbeux côté lac et Beach-Volley.



Vue en 3D du skatepark

Une arborisation est prévue pour une bonne harmonisation du projet dans son environnement. Des bancs seront installés près de la fontaine des Singes pour offrir aux parents et visiteurs un point de vue sur le skatepark. Des arbres seront plantés pour garantir un abri ombragé et une haie végétale sera dressée entre le skatepark et la zone de promenade longeant le quai.

Une large bande verte sera maintenue entre le terrain de beach-volley et le futur skatepark afin de garantir la sécurité des usagers de ces deux surfaces de sport. Le skatepark est aussi conçu pour ne pas gêner l'implantation de la patinoire pendant la période hivernale. A noter que cette nouvelle installation pourra amener une clientèle bienvenue à l'exploitant de la buvette de la patinoire.

Après une entrevue avec les principaux utilisateurs (les écoles, la société de gym La Riveraine), il s'avère que le terrain de volley ainsi que la piste de course ne sont plus utilisés. Cette zone (800 m²) n'est donc plus adaptée à leurs besoins. Une surface en herbe avec quelques arbres pour les abriter du soleil en été serait un aménagement idéal aussi bien pour les écoles que pour les autres activités sportives. Ainsi, l'ancien terrain de volley et une partie de la piste de course seront démontés au profit d'une surface verte et ombragée. Sur demande des écoles, cette nouvelle surface verte ne sera plus clôturée, seuls des panneaux d'information limiteront son accès pendant les horaires scolaires. Un véritable bac à sable sera installé à proximité du collège pour éviter que les petits écoliers n'utilisent l'aire de réception du saut en longueur comme bac à sable. Cette aire de réception sera recouverte d'une bâche de protection et une clôture pare-ballon sera également installée à l'arrière du panier de basket.

Pour les enseignants du collège du Grand Pont, le futur skatepark apportera une diminution des nuisances sonores dans la cour durant les heures d'enseignement (actuellement, la pratique des sports de "glisse" se fait beaucoup autour de la buvette du foot et devant l'entrée des classes enfantines).

Pour la Riveraine, le futur skatepark offrira une opportunité d'engager un ou une prof de skate, roller, trottinette, etc. et de proposer une nouvelle offre de cours autour des sports de glisse aux enfants et aux jeunes de Lutry, plusieurs fois par semaine, cela, proche d'un des sites de travail de la société (salle du Grand-Pont) avec son infrastructure complémentaire idéale (vestiaires, douches).



Vue aérienne du skatepark sans la végétalisation du terrain de volley



Vue aérienne du skatepark avec la végétalisation du terrain de volley

Lors des divers ateliers collaboratifs, les jeunes participants n'ont pas jugé indispensable de conserver la rampe existante. En effet, sa grande hauteur rend son utilisation dissuasive pour les plus jeunes et les possibilités de jeux sur cette installation restent très limitées.

La possibilité de la déplacer sur l'ancien terrain de beach-volley du collège du Grand-Pont a aussi été envisagée. Néanmoins, l'intégration des accès à cette installation dans l'enceinte du collège s'avère délicate à gérer et des attroupements pendant les heures d'étude seraient préjudiciables à la tranquillité des lieux. Cette alternative n'a donc pas été retenue. La vieille rampe sera donc démontée et évacuée.

7. Type de matériaux utilisés

Béton

Le skatepark sera construit à l'aide d'un béton spécialement développé pour les skateparks. Il est de très haute qualité, sèche extrêmement vite après la pluie et offre une surface incroyablement lisse et appréciée par les utilisateurs. Les skateparks de Zürich (plus grand skatepark d'Europe) ou de Blonay ont notamment été réalisés avec ce béton. Toutes les surfaces de roulement seraient exécutées avec ce béton. À noter que la teinte très claire du béton réduit considérablement l'effet "d'îlots de chaleur" par rapport à une surface en bitume.

Parties métalliques

Les rails et tous les angles stratégiques des éléments en béton seront pourvus de cornières métalliques de 4 mm d'épaisseur galvanisée. Non seulement cela procure une meilleure glisse, mais permet aussi de prolonger la vie de l'installation.

8. Sécurité

Ce genre d'équipement sportif est très attractif et les usagers viendront également des communes voisines. Le risque de voir se développer une "faune" de non-sportif autour de ce skatepark est réel. Ainsi pour contrôler la sécurité du site ses heures d'ouverture seront limitées tous les jours 8h00 à 22h00. Les sources sonores seront limitées selon les mêmes horaires. La surveillance du skatepark sera assurée, entre autres, par éclairage et par caméras de surveillance.

9. Procédure

Le terrain choisi est situé sur le plan partiel d'affectation du "Port du Vieux Stand" et ses différents aménagements sportifs, terrains de beach-volley et rampe pour skateboard est compatible pour ce type d'aménagement. Les habituelles procédures administratives d'autorisation de construire seront engagées.

10. Coût du projet

Le coût des travaux provient d'une estimation réalisée par un bureau d'étude privé, mandataire de la Commune.

Si le préavis est accepté par le Conseil Communal, des appels d'offres seront effectués, conformément aux règles des marchés publics.

Prestations	CHF TTC
Honoraires du bureau d'étude	38'000.00
Gros œuvre, génie civil	295'000.00
Fournitures spéciales	57'000.00
Mobilier urbain	3'000.00
Aménagement paysagé	3'000.00
Mâts d'éclairage et vidéo surveillance	5'000.00
Végétalisation du terrain en tartan du volley	91'000.00
Coût du projet	492'000.00

Description des prestations

Honoraires du bureau d'étude :

Élaboration des plans nécessaires aux appels d'offres, cahier des charges, dossier de soumission, envois des demandes de soumissions, réception et contrôles, réalisation du planning des travaux, séance d'adjudication avec la Commune, courriers aux entreprises, élaboration de tous les plans de détails, direction locale des travaux.

Gros œuvre, génie civil :

Terrassement, béton armé, serrurerie, remise en état à la fin du chantier. Déplacement des canalisations existantes, fouille pour raccordement des eaux claires sur le réseau communal et mise en place du système d'écoulement, pose de grilles d'évacuation. Application d'une couche anti-graffiti.

Fournitures spéciales

Serrurerie ; tubes, copings, angles et rails. Toutes les fixations pour leur scellement. Tous les gabarits sur mesures et autres petites fournitures.

Mobilier urbain

Fourniture et mise en place de bancs publics, d'un bac à sable et d'une bâche pour la zone de réception du saut en longueur.

Aménagements paysagers

Plantations de nouveaux arbres.

Mâts d'éclairage et vidéo surveillance

Fourniture et pose des installations d'éclairage et de surveillance.

Végétalisation du terrain en tartan du volley

Démontage de la piste de course et du terrain de volley en tartan. Fourniture et mise en place de la terre végétale, des arbres et de la pelouse.

11. Mode de conduite du projet

Un bureau d'étude privé spécialisé assurera l'ensemble des prestations du projet et d'exécution.

12. Programme et déroulement des travaux

Si le Conseil Communal adopte ce préavis, les travaux pourraient débuter en automne 2021 sur une durée de 3 mois.

Tâches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Autorisation du Conseil Communal												
Projet d'ouvrage												
Marché public (mise en soumission)												
Travaux												

13. Aides financières

Une demande sera faite auprès du Fonds du Sport Vaudois et du Service de l'éducation physique et du sport Projet Sport-Santé du canton de Vaud pour obtenir des aides financières. Celles-ci pourraient s'élever à environ 15 % des coûts de construction du skatepark.



À noter que l'estimation des coûts (voir ci-dessus) ne tient pas compte de ces aides financières.

14. Financement, amortissement et charges financières

La Commune traverse une période financière nettement plus difficile dont les recettes d'exploitation sont devenues insuffisantes à couvrir ses charges.

Cependant, la Bourse communale a la chance de disposer encore de liquidités de l'ordre de 11 millions permettant d'autofinancer un certain nombre de ses investissements sans devoir recourir à l'emprunt.

La Municipalité privilégie le choix de financer l'entier de cet investissement de CHF 492'000.- par la trésorerie courante de la Bourse communale permettant de limiter au maximum les charges financières. Ceci d'autant plus que la quasi-totalité des établissements financiers ont tendance à baisser les plafonds de liquidités sur les comptes-courants, obligeant la Commune à réduire au maximum ses liquidités pour ne pas être péjorée par un intérêt négatif.

Les recettes éventuelles provenant des aides des divers fonds contactés permettront de diminuer de la part d'investissement communal.

Le solde nous couvert par les aides et subventions sera amorti par le fonds de réserve spécifique pour «investissements futurs » (9282.900) dont le montant à disposition se situe à plus de 14 millions.

Par conséquent, compte tenu de la méthode de financement et d'amortissement choisie, aucune charge financière n'affectera les charges de fonctionnement des exercices à venir.

15. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

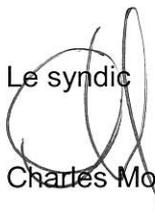
Le Conseil communal de Lutry

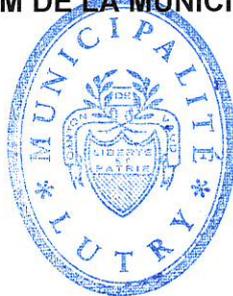
- vu le préavis municipal n° 1284/2021
- ouï le rapport de la Commission désignée pour examiner cet objet

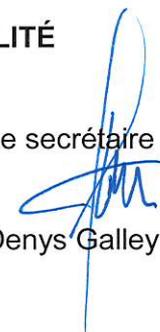
décide

- I. D'autoriser la Municipalité à construire un skatepark sur les terrains de sport du Grand-Pont.
- II. D'accorder les crédits nécessaires à ces travaux et aux prestations de service qui leur sont liées soit la somme de CHF TTC 492'000.-.
- III. D'admettre le mode de financement proposé.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ


Le syndic
Charles Monod




Le secrétaire
Denys Galley

Adopté en séance de Municipalité du 8 février 2021

Municipal délégué : Étienne Blanc

Annexes :
Lexique

16. Annexes

Lexique

A.) Général

Expression	Description
Freestyle	Style libre, expression utilisée pour les pratiques des figures acrobatiques des différentes disciplines en été (Skate, BMX, Roller, Scooter, Monocycle, etc.) ou en hiver (Ski, Snowboard, etc.).
Skate ou Skateboard Skateur	Planche à roulettes. Utilisateur de la planche à roulettes, aussi appelé "Skateur".
Roller ou Inline	Patins à roulettes.
BMX	Vélo spécial pour la pratique du Freestyle. Les bicycles conventionnels sont interdits dans tous les Skateparks du monde, car pas du tout adaptés et très dangereux pour le cycliste.
Trottinette ou Scooter	Trottinette spéciale pour la pratique du Freestyle.
Monocycle Freestyle	Monocycle spécial pour la pratique du Freestyle.
Rider	Utilisatrice ou utilisateur de l'engin de la discipline choisie ; Skater, Inliner ou Roller, BMX, Trottinetteur, etc.

B.) Infrastructure

Skatepark	Terme générique pour symboliser une infrastructure avec des modules et éléments dédiée à la pratique du skate, du roller, du bmx, de la trottinette, etc. Il peut comporter des aires de "street" et des parties "bowl" ou "courbes".
Modules	Infrastructures ou éléments conçus pour la pratique du skate, du roller, du bmx, de la trottinette, monocycle freestyle.
Zone de "Street"	Signifie "la rue" et désigne une infrastructure imitant du mobilier de zone urbaine (bancs, caissons, escaliers, barrières, mains courantes, etc.)
Bowl	Signifie bol. Terme qui vient des débuts du Skateboard en Californie quand les Skaters utilisaient les piscines vides pendant la pénurie d'eau dans les années '60 pour pratiquer le Skate. Un bowl est fait de courbes, un plat au fond, avec ou sans coping et des plates-formes. Il peut avoir des formes les plus diverses.

Expression	Description
Courbe	Forme arrondie d'un module, elle permet la prise d'élan et les sauts.
lat	Partie reliant deux courbes d'une rampe et faisant office de surface de roulement.
Coping	Tube en métal situé sur le haut d'une courbe ou sur un autre module du Skatepark. Il permet la glisse et de faire des figures tout en protégeant l'arrête entre la courbe et la plate-forme.
Cornières	Partie métallique en équerre située sur les curbs et modules. Elles permettent la glisse et protègent l'élément.
Plates-formes	Espace en hauteur situé sur le bowl, rampe, courbe ou plan incliné. Il permet la prise d'élan et peut recevoir plusieurs pratiquants.
Corner	Signifie "Coin" ou "Angle". Est utilisé fréquemment pour désigner un angle tout en courbe.
Hip & Transfert	Angle ouvert dans un bowl par-dessus lequel on peut sauter (= transfert).
Plans inclinés	Forme droite inclinée par rapport au sol, présente sur les lanceurs droits et module de saut de type table, elle permet le saut et la prise d'élan.
Rail	Signifie "une barre". Expression utilisée pour désigner toute barre ou main-courante sur laquelle on peut glisser.
Curb	Caisson droit sur lequel il faut sauter pour y monter et y descendre (sorte de muret)
Ledge	Signifie "Rebord". C'est un module de Skatepark, au même titre qu'un "Curb", mais en pente.
Wallride	Le wallride est un obstacle extrêmement raide ou un mur vertical
Hip	L'angle que forme une pyramide, permettant les transferts d'un pan à l'autre, est appelé un "hip".
Manual pad	Appelé en France "palette à wheelings", ou simplement "palette", un manual pad reproduit un large trottoir ou une estrade et peut être de hauteur variable.
Spine	Son nom vient de l'anglais et signifierait "épine". Ce module est composé de deux courbes collées l'une à l'autre par la partie haute. Parfois, il est réalisé grâce à deux rampes mises côte à côte. Sinon, on le trouve sous forme d'un petit module simplement posé sur le sol.
Cradle	Le cradle : aussi dénommé cup, c'est une demi sphère posée à la verticale dans un bowl.
Gap	Un vide entre deux différents niveaux.

C. Figures de base du Skateboard

Ollie	Mouvement de coordination qui permet de sauter avec sa planche sans la tenir.
Slide	Glisser en travers sur le milieu de sa planche (p.ex. sur un rail).
Grind	Glisser sur les axes (p.ex. sur un coping)
Ollie-Flip	Ollie pendant lequel on fait tourner sa planche sur elle-même avant de se reposer dessus.